

COMMISSIONS PARITAIRES : LES ELECTIONS APPROCHENT !



Afin de constituer les Commissions Paritaires de la Fonction Publique, les élections de leurs représentants se dérouleront du 18 au 21 avril. Tout fonctionnaire souhaitant se porter candidat pour intégrer cette instance de représentation et de dialogue est ainsi appelé à se déclarer auprès de la DRHFFP.



ME – Le Ministre d'Etat se rend dans les Directions et les Services



DFE – La télésurveillance dans les casinos



DASS – Ouverture du pôle consultations externes aux Tamaris



DREC – Présentation de la Direction des Affaires Internationales

NOUVEAUX ENTRANTS

- BARRET Sébastien**
Chef de Projet à la Direction Informatique
- BOULANGER Sébastien**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- CHIAI Quentin**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- COHIGNAC Yann**
Journaliste au Centre de Presse
- DESROCHERS Xavier**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- FARDOUX Jean-François**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- GASON Berengère**
Analyste Informatique à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- GIACOLETTO Nicolas**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- GUENEAU Hervé**
Conducteur de Travaux au Service de Maintenance des Bâtiments Publics
- JOLY Thomas**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- NICASTRO Patricia**
Sténodactylographe à la Direction de la Sécurité Publique
- PALMEIRIM Alexandre**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince

- PASCAL Damien**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- RABIER Loïc**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- RAYNEL-MIRAKIAN Benjamin**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- ROVELLA Bryan**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- UGHETTO Jérôme**
Manœuvre à la Direction de l'Aménagement Urbain
- VILLON Paul**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- ANTOGNELLI-PINON Joëlle**
Attaché à l'Administration des Domaines est nommée Chef de Bureau au sein de ce même Service
- BALDONI Marc**
Technicien à l'Auditorium Rainier III est désigné Technicien de Maintenance au sein de ce même Service
- BERNARDI Emmanuelle**
Sténodactylographe au Département des Relations Extérieures et de la Coopération est nommée Secrétaire-Comptable au Centre de Presse
- BERTRAND Yann**
Chef de Section en Charge des Fonctions de Vérificateur des Finances au Contrôle Général des Dépenses est nommé Chargé de Mission au Conseil National

- COTTON Marc**
Technicien de Maintenance à l'Auditorium Rainier III est désigné Technicien de Scène au sein de ce même Service
- CROVETTO Fabienne**
Rédacteur Principal à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Chef de Section au sein de cette même Direction
- ENZA Lara**
Adjoint au Directeur à l'Office des Emissions de Timbres-Poste est nommée Directeur au sein de ce même Office
- FOURGON Fernand**
Secrétaire Diocésain aux Cultes est désigné Chef de Division au sein de ce même Service
- FRATTINO Nelly**
Chef de Division à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Chargé de Mission au sein de cette même Direction
- GIAUNA Laetitia**
Administrateur à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Administrateur au Service des Prestations Médicales de l'Etat
- GIRALDI Sylvia**
Professeur de Sciences et Techniques Economiques au Lycée Technique et Hôtelier de Monaco est nommée Proviseur-Adjoint au sein de ce même Lycée

- GRAZI Arnaud**
Comptable à la Trésorerie Générale des Finances est nommé Contrôleur au sein du Contrôle Général des Dépenses
- MALATINO Marine**
Sténodactylographe à la Direction des Services Fiscaux est nommée Commis au sein de ce même Service

- MARTY Chloé**
Chef de Section à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Chef de Division au sein de cette même Direction
- MONTESANO Candice**
Sténodactylographe au Service des Travaux Publics est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de ce même Service
- ORECCHIA Brigitte**
Chef de Section à l'Administration des Domaines est nommée Chef de Division au sein de ce même Service

- RAVANO Vittoria**
Econome Diocésain aux Cultes est nommée Chef de Division au sein de ce même Service
- ROLLIN Nathalie**
Secrétaire-Sténodactylographe au Service des Travaux Publics est désignée Attaché Principal au sein de ce même Service
- SCOTTI Pascale**
Attaché au Secrétariat Général du Ministère d'Etat est désignée Chef de Bureau au sein de ce même Secrétariat
- VANZO Bertrand**
Administrateur Principal à la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers est nommé Chef de Division au sein de cette même Direction

DEPARTS A LA RETRAITE

- MICALLEF Carole**
Chef de Section à la Direction de la Sécurité Publique
- ZARLENGA Denis**
Agent de Police à la Direction de la Sécurité Publique

02

Ministère d'Etat

Entretien avec S.E. M. le Ministre d'Etat
S.E. M. le Ministre d'Etat visite les Directions et les Services
DI - Le Centre de Service pour les personnels de l'Administration
DRHFFP - Les élections pour les Commissions Paritaires

06

Département de l'Intérieur

Corps des Sapeurs-Pompiers - Rencontre avec le Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille
Corps des Sapeurs-Pompiers - Instruction des nouvelles recrues
Compagnie des Carabiniers du Prince - 3 questions à Gilles CONVERTINI
DSP - Nomination de Richard MARANGONI
DAC - Les aides aux artistes
DENJS - L'Agora des Métiers et l'Après-midi de Découverte Professionnelle

10

Département des Finances et de l'Economie

SCJ - Le Service de la Télésurveillance des casinos
Renseignement financier - La réunion du Groupe Egmont
DTC - La lettre d'information « So FAST »
OETP - Les mises en vente de février
Actu en image - La Soirée Monaco Private Label à Mexico

14

Département des Affaires Sociales et de la Santé

Emploi - Le 5^e Forum de la Formation en Alternance
CHPG - Le nouveau pôle de consultations aux Tamaris
A la découverte de nos Services - L'IFSI
Handicap - La brochure « Personnes Handicapées : Vos Droits »
DASO/DASA - 2 jours de séminaire
SPME - Changement dans l'envoi des documents

18

Département de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

DPUM - Les nouveaux autobus hybrides de la CAM
Nomination de Florence LARINI
Dossier - Les engagements de la Principauté pour la préservation des « Alpes de la Méditerranée »
Actu en image - Jeun'Elec

22

Département des Relations Extérieures et de la Coopération

A la découverte de nos Services - La DAI
L'actualité des ambassades
DCI - Le bilan de Monaco Collectif Humanitaire
La nouvelle autorisation de voyage électronique pour le Canada



JDA #73 • Février 2016 - Journal de l'Administration - Mensuel

Conception-Rédaction Centre de Presse
André VATRICAN (avatrican@gouv.mc)
Yann COHIGNAC (ycoghignac@gouv.mc)

Coordination Secrétariat Général du Ministère d'Etat - Centre de Presse

Réalisation Media & Events

Photos & Illustrations Charly GALLO, Manuel VITALI, Monaco Info, le Service de Presse du Palais Princier et Shutterstock.

Remerciements Léonore MORIN, Marc VASSALLO, Céline COTTALORDA, Lauriane TUBINO, Julien VEGLIA, Véronique HERRERA-CAMPANA, Armand DEUS, Jean-Laurent IMBERT, Coralie PASSERON, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

EDITO

Février a beau être le mois le plus court de l'année, il n'a pas été avare en actualités pour le Gouvernement Princier !

Il s'agit d'abord du mois d'entrée en fonction de S.E. M. Serge TELLE. Et pour l'occasion, le nouveau Ministre d'Etat nous a accordé un entretien stimulant pour les fonctionnaires et agents. Le JDA vous invite d'ailleurs à le suivre lors de ses visites auprès des Directions et des Services de l'Administration.

Vous découvrirez ensuite comment la Direction Informatique traitera désormais plus efficacement les incidents grâce à la mise en place d'un Centre de Service, et la façon dont le CHPG améliore encore la qualité de prise en charge de ses patients avec le nouveau pôle aux Tamaris. Autres actualités : la mise en service de nouveaux bus hybrides dans le parc de la CAM, un nouveau record d'affluence pour le Forum de la Formation en Alternance et d'enrichissantes journées de séminaire pour la DASO et la DASA.

Enfin, partez à la découverte de nos compétences avec la présentation de la Direction des Affaires Internationales, du Service de la Télésurveillance des casinos, de la publication touristique « So FAST » et de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers. Ou encore de nos actions en faveur de l'environnement et de la culture avec des focus sur les engagements de Monaco pour la préservation des « Alpes de la Méditerranée » et les aides attribuées aux artistes par la Direction des Affaires Culturelles.

Bonne lecture à tous !



LE TWEET DU MOIS

Gouvernement Monaco @GvtMonaco • 23 févr.

#Sport #GvtMonaco reçoit l'équipe @ASMonaco_Basket pour fêter leur victoire historique en #LeadersCup #RocaTeam



LE GESTE ÉCORESPONSABLE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les allumages / extinctions répétés des néons doivent être évités car ils restreignent leur durée de vie. Il faut donc éviter de les placer sur minuterie et ne jamais les brancher sur un variateur de lumière.



Évitez les allumages répétés des néons

Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif !



VISITE DE TRAVAIL DE PIERRE MOSCOVICI

Le Commissaire européen aux Affaires Economiques et Financières, à la Fiscalité et à l'Union Douanière pour l'Union Européenne, Pierre MOSCOVICI, effectuait une visite de travail en Principauté le 22 février.

La journée a débuté par une réunion de travail qui se tenait au Ministère d'Etat, suivie du paraphe d'un accord pour la transparence fiscale avec Jean CASTELLINI, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie.

Dans l'après-midi, le Commissaire européen visitait les laboratoires des Granions et Aseptia, 2 entreprises dont les activités se déploient notamment au sein de l'Union Européenne.

En fin de journée, S.A.S. le Prince Souverain le recevait en Audience au Palais.

INTERVIEW

ENTRETIEN AVEC S.E. M. SERGE TELLE, MINISTRE D'ETAT

A la tête du Gouvernement Princier depuis le 1^{er} février, S.E. M. Serge TELLE s'est entretenu avec le JDA concernant ses premières impressions en tant que Ministre d'Etat, ses objectifs et aspirations. Un échange qui résume les grandes lignes de son projet et met en évidence sa volonté d'y impliquer l'ensemble des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Au regard de votre parcours, que représente votre nomination au poste de Ministre d'Etat ?

Je ne vais pas vous cacher que je suis très heureux d'être de retour à Monaco, car j'aime profondément ce pays et son Souverain. C'est une grande fierté que de servir le Prince et la Principauté ! Cette nomination m'honore et me fait ressentir la responsabilité qui m'a été confiée.

De retour à Monaco, des changements concernant son environnement vous ont-ils marqué ?

J'ai beaucoup apprécié Monaco quand j'y ai exercé mes responsabilités en tant que Consul Général puis Ambassadeur de France. Quelques années plus tard, je suis heureux de constater que la Principauté a conservé ses atouts et ses équilibres, même si elle a également évolué. Les plus grands changements viennent sans doute de l'image du pays. J'ai si souvent été frappé par le décalage - souvent injuste et toujours frustrant - qui existe entre les réalités monégasques et certains préjugés. Or, il me semble que ce décalage peu à peu se dissipe : la vérité s'impose dans l'opinion des grands pays européens et parmi les leaders d'opinion ; j'ai le sentiment que les lignes ont bougé, grâce en particulier à

l'image et à la parole du Souverain.

Déjà un mois que vous êtes à la tête du Gouvernement Princier. Quel est votre ressenti sur celui-ci ?

L'administration monégasque est constituée de nombreux talents. Dès mon arrivée, j'ai souhaité aller à la rencontre des femmes et des hommes qui la composent, en visitant plusieurs Services. Les personnes que j'ai croisées m'ont conforté dans l'idée qu'il y a ici des compétences variées, un grand sens de l'intérêt général, ainsi que beaucoup d'énergie et de dynamisme. Je souhaite vraiment - c'est l'une de mes priorités - m'appuyer au maximum sur tous ces talents, les mobiliser, les responsabiliser. Cela ne peut être que bénéfique, à l'Etat, bien sûr, mais aussi à chacun de nous.

Souhaitez-vous mettre en place de nouvelles mesures afin d'optimiser le fonctionnement du Gouvernement ?

Ma volonté est de travailler dans la transparence et



« Je crois beaucoup à l'esprit d'équipe, car c'est ensemble que nous pourrions relever les défis qui nous attendent. »

l'échange, afin de créer la plus grande confiance. Je crois beaucoup à l'esprit d'équipe, car c'est ensemble que nous pourrions relever les défis qui nous attendent - et ils sont évidemment nombreux ! S'il faut engager des réformes pour renforcer cette confiance et cet esprit d'équipe, pour améliorer le fonctionnement du Gouvernement et de l'Etat, nous le ferons, bien sûr. Mais je ne veux pas me précipiter.

A votre arrivée, le Prince Souverain vous a adressé une Feuille de route vous exposant les différentes missions à effectuer. Pour mener celles-ci à bien, vous êtes-vous fixé des objectifs ?

La feuille de route que le Souverain m'a remise fixe le cap : renforcer et protéger le modèle monégasque pour l'adapter aux défis de notre époque. Cela exige notamment de poursuivre le développement économique, c'est-à-dire d'avoir une gestion saine de nos finances publiques ; de suivre la réalisation des grands projets structurants pour l'avenir de la Principauté : urbanisation en mer, négociations avec l'Union

Européenne, transition énergétique ; et de continuer à faire entendre la voix de Monaco sur la scène internationale. Mon seul objectif est de mener à bien ces missions, dans la continuité du travail de mes prédécesseurs, et dans l'esprit des grandes orientations données par le Prince depuis 2005.

Quels chantiers vous tiennent particulièrement à cœur ?

Tous les sujets sont importants et prioritaires. Je ne vous surprendrai pas en évoquant le projet d'urbanisation en mer. Une autre priorité à mes yeux est le maintien d'un haut niveau de sécurité en Principauté. Je n'oublie pas non plus le chantier du nouvel hôpital. Mon ambition est de consolider le modèle social, éducatif, de santé et de renforcer encore les actions de coopération internationale.

Avez-vous un message pour les membres de l'administration monégasque ?

Que j'ai besoin de vous tous ! Notre réussite, encore une fois, ne pourra être que collective. J'aurai donc à cœur de mobiliser l'ensemble des fonctionnaires et agents, au service de l'Etat, de sa modernisation et de son efficacité, au service des Monégasques et au service du Prince Souverain.

EVENEMENTS

S.E. M. SERGE TELLE VISITE LES DIRECTIONS ET LES SERVICES

Dans le cadre de sa prise de fonction, S.E. M. le Ministre d'Etat a visité de nombreux Services et Directions de l'Administration. Ces visites lui ont permis d'établir un contact direct avec les fonctionnaires et agents de l'Etat. Retour en images.



S.E. M. le Ministre d'Etat visite la Direction des Affaires Juridiques...



... L'Institut Monégasque de la Statistique et des Etudes Economiques...



... La Direction Informatique...



... Le Contrôle Général des Dépenses...



... Le Centre de Presse...



... La Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers...



... La Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique...



... Le Poste de Commandement et des Transmissions Operationnelles...



... La Caserne de Fontvieille, avec la Force Publique.

S.E. M. le Ministre d'Etat a par ailleurs également rendu visite au Centre National de Gestion de Crise et à l'ensemble des Départements.

INFORMATIQUE UN CENTRE DE SERVICE POUR LES PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION

Afin de renforcer la qualité de service offerte au personnel de l'Administration, le Gouvernement a souhaité que la Direction Informatique (DI) mette en place une structure dédiée au support client. Voici comment ce « Centre de Service » fonctionne.



Autour de Jean-Claude CHANTELOUBE, Directeur Informatique, l'équipe en charge du Centre de Service.

Depuis fin février, Jean-Claude CHANTELOUBE et ses équipes ont mis en place un Centre de Service qui traite l'ensemble des demandes et incidents liés aux Systèmes d'Information (SI)* de l'Etat. Les objectifs principaux de cette structure sont :

- de mettre en place un point d'entrée unique pour les fonctionnaires et les agents de l'Etat ;

- d'effectuer un suivi de l'incident ou de la demande, de sa prise en compte jusqu'à sa clôture ;
- d'établir une hotline informatique à l'écoute des usagers ;
- de renforcer la communication ;
- d'optimiser le temps de traitement des actions à mener ;
- de définir et de mettre en application des procédures de rationalisation des demandes ;

- de produire des statistiques sur l'activité et le service rendu aux usagers.

L'EQUIPE EN CHARGE

Au sein de la Direction Informatique, une équipe de 6 personnes a été composée pour mener à bien cette mission de service auprès du personnel de l'Administration :

- **Christian VALLOSIO** est le responsable de ce Centre de Service. Il assure la coordination de l'ensemble des activités et la gestion de l'équipe ;
- **Carole MILOSAVLJEVIC** renseigne les utilisateurs et assure la gestion des droits d'accès à la plateforme Lotus et du parc informatique. Elle est également en charge de l'analyse des demandes courrier et mail en vue de les transmettre aux bons interlocuteurs ;

- **Elodie CROVETTO** est en charge de l'accueil téléphonique, de l'initialisation du ticket et de l'enregistrement des demandes reçues par courrier et par mail ;
- **David VIGNOLI** est en charge du « support niveau 2* » du poste de travail et de son suivi. Il guide les utilisateurs, gère le parc informatique et peut également effectuer des assistances sur site ;
- L'équipe de la DI est assistée, dans cette mission, de 2 prestataires. Ces derniers ont pour rôle le « support niveau 1* » du SI et le « support niveau 2 » du poste de travail, le traitement des tickets et le suivi de maintenance du parc informatique. Ils assistent aussi David VIGNOLI lors des interventions sur site.

* : voir lexique ci-contre

Dans le cadre du support client, plusieurs missions sont confiées à la Direction Informatique :

- assister les Services et leur personnel dans l'utilisation du SI ;
- prendre en compte les demandes liées au SI (matériel, logiciel, évolution, bug) ;
- prendre en charge les incidents rencontrés par les utilisateurs (logiciel et matériel) ;
- renseigner les utilisateurs et gérer leurs droits d'accès ;
- gérer le parc informatique (poste de travail, imprimantes...) ;
- participer à la mise en support des futures applications métiers.



La disponibilité est l'une des priorités de ce Centre de Service. Ici, une demande est traitée en direct par l'opérateur.

Plusieurs moyens pour contacter le Centre de Service :

- depuis le lien sur le panneau d'accueil du poste de travail dans la rubrique « Incidents sur le poste de travail ». Il est à privilégier pour toutes les demandes liées au Système d'Information (pannes matériel, problèmes logiciels, questions d'utilisation...);
- en écrivant à la boîte ServiceClient ou serviceclient@gouv.mc pour toute demande nécessitant une validation hiérarchique (matériel, droits d'accès, création de compte...);
- par téléphone au 1923, de 8h30 à 18h30. Ce moyen est conseillé pour toutes les demandes/incidents critiques ou à caractère urgent.

Lexique

Système d'Information (SI) : ressources et moyens informatiques et de communication électronique des services exécutifs de l'Etat (voir la Charte des Systèmes d'Information de l'Etat dans le JDA n°72).

Support Niveau 1 : prise en compte des demandes/incidents et résolution des problèmes les plus courants référencés dans la base de connaissance du Centre de Service.

Support Niveau 2 : résolution des problèmes non référencés nécessitant une analyse plus approfondie et une recherche de solution.

A VOS AGENDAS LES ELECTIONS POUR LES COMMISSIONS PARITAIRES



Les représentants de la Commission Paritaire compétente siègent aux conseils de discipline et aux jurys de concours. Dans certains cas, ils peuvent participer aux commissions médicales.

Les élections pour les Commissions Paritaires de la Fonction Publique se dérouleront du 18 au 21 avril prochain. Les fonctionnaires souhaitant faire acte de candidature doivent se déclarer, par écrit, auprès de la DRHFFP le 1^{er} avril au plus tard.

Instituées par la Loi n° 975 du 12 juillet 1975, portant statut des fonctionnaires de l'Etat, modifiée, et l'Arrêté Ministériel n° 77-126 du 30 mars 1977, les Commissions Paritaires sont des formations ayant un rôle représentatif et consultatif. Elles sont établies pour chacune des catégories d'emplois (A, B et C) et sont divisées en sections.

POUR MEMOIRE

Chacune des 3 Commissions, présidées par le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, est constituée de :

- 8 représentants de l'Administration (4 titulaires et 4 suppléants) ;

- 8 représentants des fonctionnaires élus pour 3 ans (4 titulaires et 4 suppléants).

Réunies au moins une fois par an, les Commissions traitent des questions d'ordre individuel (examen des propositions d'avancement de grade au choix, demande de mise en disponibilité, détachement d'office, recours gracieux ou hiérarchique...).

Les élections auront lieu du 18 au 21 avril prochain. Les fonctionnaires intéressés doivent faire leur demande par écrit auprès de la DRHFFP avant le 1^{er} avril.

Renseignements au 98 98 81 13 ou sur fonctionpublique@gouv.mc.

RENCONTRE

LE LIEUTENANT-COLONEL TONY VARO A RECU LE COMMANDANT DES MARINS-POMPIERS DE MARSEILLE

Le Lieutenant-Colonel Tony VARO, Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers, a reçu le Vice-Amiral Charles-Henri GARIE, Commandant du Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille, lors d'une visite officielle le 18 janvier. L'occasion pour les 2 formations militaires d'entreprendre une collaboration.



De gauche à droite : le Commandant Maxime YVRARD, Chef du Bureau Opération, Transmissions, Planification du Corps des Sapeurs-Pompiers de la Principauté ; le Colonel Luc FRINGANT, Premier Aide de Camp de S.A.S. le Prince Souverain et Commandant Supérieur de la Force Publique ; le Vice-Amiral Charles-Henri GARIE, Commandant du Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille ; Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur ; le Capitaine de Frégate Guy VELLU, Chef de la Division Etudes du BMPM ; le Lieutenant-Colonel Tony VARO, Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de la Principauté ; le Capitaine de Frégate Jean-Michel WAGNER, Chef de la Division Opérations du BMPM ; Pierre OLMIER, Adjoint au Directeur des Services de Secours et d'Incendie de la Ville de Marseille.

Une rencontre prometteuse : c'est la conclusion de cette journée d'échanges entre le Corps des Sapeurs-Pompiers de la Principauté et le Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille (BMPM). Après que les militaires monégasques ont présenté leur savoir-faire, notamment à travers différentes démonstrations techniques, une réunion de travail a eu lieu en présence du Colonel Luc FRINGANT, Commandant Supérieur de la Force Publique, et de Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur. Son objectif : réfléchir à différents sujets et axes à développer.

Une convention de partenariat devrait d'ailleurs être prochainement signée.

Consolider les liens entre les 2 Unités fait sens : à l'instar du BMPM (2400 hommes et femmes effectuant quelque 120.000 opérations de secours par an, ce qui en fait l'un des plus importants services d'incendie et de secours au niveau français), le Corps des Sapeurs-Pompiers a en effet la particularité d'être une formation militaire qui compte dans ses rangs des officiers, sous-officiers et hommes du rang issus du BMPM, dont Tony VARO lui-même.

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS INSTRUCTION DES NOUVELLES RECRUES

Depuis le 1^{er} février, le Corps des Sapeurs-Pompiers a intégré 7 nouvelles recrues. Avant de rejoindre définitivement les rangs du service opérationnel, la « promotion 2016 » va ainsi suivre la Formation Initiale de 5 mois permettant d'acquérir progressivement les connaissances fondamentales du métier, ainsi que ses spécialités : gestion des risques chimiques et radiologiques, sauvetage/

déblaiement, lutte contre les feux de navires, de forêts, d'hydrocarbure et de gaz, et 1^{ers} secours (notamment routiers).

De gauche à droite, au 1^{er} plan : Paul VILLON, Bryan ROVELLA et Sébastien BOULANGER. Au 2nd plan : Benjamin RAYNEL-MIRAKIAN, Nicolas GIACOLETTI, Thomas JOLY et Loïc RABIER.



3 QUESTIONS A...

GILLES CONVERTINI

COMMANDANT PAR INTERIM DE LA COMPAGNIE DES CARABINIERS DU PRINCE



Gilles CONVERTINI est depuis le début de l'année le nouveau Commandant, par intérim, de la Compagnie des Carabiniers du Prince.

Que représente pour vous la Compagnie des Carabiniers du Prince ?

Intégrer cette Compagnie était pour moi un rêve d'enfant qui naquit à la suite d'une conversation avec un Sapeur-Pompier de la Principauté. Je lui dois cette concrétisation et l'assouvissement quotidien d'une véritable passion. La Compagnie s'apparente à une famille dans laquelle nous partageons ses joies et ses peines. Le travail, par ailleurs, est si diversifié qu'il ne souffre d'aucune routine.

Quels sont vos objectifs au poste de commandant ?

La Compagnie a progressé dans divers domaines. Je m'attacherai à poursuivre cette tâche en sachant que l'effectif n'est pas extensible et que les missions sont nombreuses. Il faut aussi préparer les cérémonies du bicentenaire de la Compagnie, qui se tiendront en 2017. Je me consacrerai également avec intérêt à la formation, à celle de nos jeunes recrues en particulier.

Le Capitaine Gilles CONVERTINI assure désormais le commandement, par intérim, de la prestigieuse Compagnie des Carabiniers du Prince, en remplacement du Lieutenant-Colonel Philippe REBAUDENGO. Entretien.

Quel est votre parcours ?

Incorporé à la Compagnie des Carabiniers du Prince le 1^{er} janvier 1984, j'ai peu à peu gravi les échelons de la hiérarchie avant que le commandement me propose au poste de 2^e Adjoint avec le grade de Lieutenant en 2009. Puis, en 2012, je suis devenu 1^{er} Adjoint avec le grade de Capitaine, en charge du protocole et des services d'honneur. Et depuis le 1^{er} janvier, je suis à la tête de la Compagnie, par intérim, en attendant la venue du prochain chef de corps.



Gilles CONVERTINI, en tenue de parade (au 1^{er} plan à droite), lors de la Fête du Prince (19 novembre 2015).

NOMINATION

RICHARD MARANGONI, NOUVEAU DIRECTEUR DE LA SURETE PUBLIQUE

Le 2 mars, Richard MARANGONI a pris ses fonctions de Directeur de la Sûreté Publique. Il succède à Régis ASSO, qui assurait cette même fonction depuis février 2013. Richard MARANGONI, de nationalité monégasque, a intégré la Direction de la Sûreté Publique en 1984 en tant qu'Agent de Police, où il a depuis gravi tous les échelons de la profession. Le Gouvernement Princier lui adresse toutes ses félicitations et lui souhaite tous ses vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.



CULTURE

COMMENT LA DAC FAVORISE-T-ELLE LA CREATION ARTISTIQUE EN PRINCIPAUTE ?

Prêtant une attention toute particulière à l'intégration des artistes de la Principauté, le Gouvernement Princier charge la Direction des Affaires Culturelles (DAC) de mettre en place différents dispositifs d'aide à la réalisation de leurs projets. Détails.



Grâce au soutien de l'Etat, les artistes monégasques ou résidents et les associations culturelles peuvent bénéficier, sous certaines conditions (voir encadré), d'une aide pour développer leur création. Cet appui peut être financier, logistique ou administratif :

« Les domaines artistiques les plus concernés sont la peinture, la sculpture, la photographie, le cinéma et la musique », constate l'équipe de la DAC en charge de l'attribution des aides aux artistes. De gauche à droite : Virginie RAIMBERT, Administrateur Principal (ateliers d'artistes) ; Françoise GAMERDINGER, Directeur Adjoint ; Jean-Charles CURAU, Directeur ; Mélanie ISOART-GATTI, Responsable des Equipements Culturels ; Julien BURLE, Chef de Section (aides aux artistes et statut professionnel). Absente de la photo : Céline VERRANDO-SABINE, Administrateur Principal (Forum des Artistes).

LES AIDES FINANCIERES :

- l'aide au projet culturel : visant à pallier un manque de ressources qui empêcherait la concrétisation d'un

projet, elle contribue à son accomplissement, dans l'année en cours, par le remboursement de la part du Gouvernement Princier de frais engendrés lors d'un événement culturel ;

- l'aide aux artistes professionnels indépendants : favorisant une 1^{ère} installation, elle consiste en la prise en charge du paiement des charges sociales auprès de la Caisse d'Assurance Maladie, Accident et Maternité des Travailleurs Indépendants (CAMTI) et de la Caisse

Autonome des Retraites des Travailleurs Indépendants (CARTI). Il peut aussi s'agir du financement d'une partie du loyer professionnel (en cas d'atelier d'artiste) ou d'un prêt sur une durée de 2 ans renouvelable 1 an. A noter : ces 3 types de soutiens financiers sont potentiellement cumulables.

LES AIDES MATERIELLES :

- la mise à disposition temporaire d'un atelier : permettant la conception et la réali-



A ces aides, il faut ajouter l'organisation de manifestations culturelles telles que le Forum des Artistes qui permettent une exposition de leurs travaux, ainsi que la rencontre avec le public et d'autres professionnels (Cette année, le Forum des Artistes se tiendra du 3 au 12 juin à l'Auditorium Rainier III).

sation de projets artistiques, un accès à des ateliers situés sur le quai Antoine 1^{er} est proposé pour une durée de 6 mois renouvelable une fois ;

- la mise à disposition d'équipements culturels tels que la Salle des Variétés et l'Auditorium Rainier III.

L'AIDE

ADMINISTRATIVE :

elle se traduit par un conseil et une orientation des artistes et la délivrance d'informations sur les différents statuts professionnels en Principauté (artiste professionnel indépendant et artiste occasionnel).

Les aides de la DAC en chiffres

Sans compter les artistes accueillis, renseignés et orientés, la DAC accompagne en moyenne 10 artistes professionnels indépendants par an. Environ 20 aides au projet culturel sont en outre annuellement attribuées et près de 4 ateliers sont mis à disposition.

DENJS

MIEUX ORIENTER LES JEUNES DE LA PRINCIPAUTE

Le 2 février, la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports organisait « l'Agora des Métiers » et « l'Après-midi de Découverte Professionnelle » dans le cadre de la Journée d'Information « Pour une Meilleure Orientation de nos Jeunes ». Cette journée avait pour but la construction du projet d'études et du parcours professionnel des élèves de la Principauté. Collégiens et lycéens sont ainsi allés à la rencontre des professionnels. Retour en images sur cette journée.

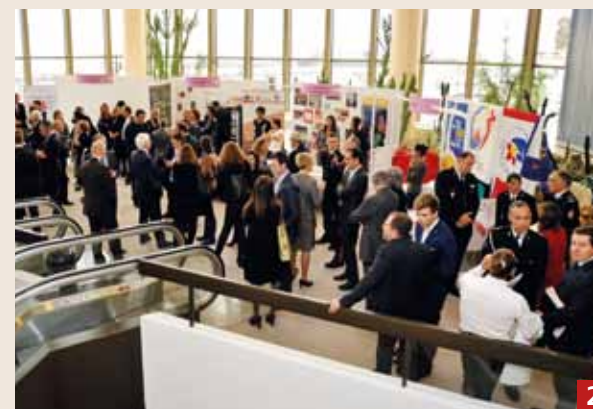


1 L'Agora des Métiers, anciennement « Journée des Métiers », représente un temps fort de l'orientation scolaire des collégiens des classes de 3^e de la Principauté. Elle a pour objectif de permettre aux élèves de mieux connaître les métiers de différents secteurs professionnels.

2 Afin de moderniser cette manifestation, une organisation plus fonctionnelle a été mise en place à l'Auditorium Rainier III. Le nombre de stands proposés, ainsi que l'identification des différents secteurs d'activités et métiers concernés, ont été entièrement repensés afin de permettre à plus de 450 élèves de collège de bénéficier pleinement des conseils et des retours d'expérience des intervenants.



3 La 5^e Après-midi de Découverte Professionnelle, organisée par La Commission d'Insertion des Diplômés, en collaboration avec la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, a permis aux élèves des classes de Terminale, BTS et DCG de s'informer sur les secteurs professionnels porteurs d'emplois en Principauté. L'objectif de cette session est d'aider les lycéens et étudiants à choisir, en étant pleinement informés, une future orientation en rapport avec des filières créatrices d'emplois à Monaco et à mieux identifier le lien entre le travail au lycée et le parcours de formation qu'ils pourront construire.



4 Après les interventions introductives de Stéphane VALERI et Patrice CELLARIO, respectivement Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé et Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, puis d'Isabelle BONNAL, Directeur de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, 14 professionnels sont intervenus devant plus de 500 jeunes de la Principauté.

SERVICE DE CONTROLE DES JEUX LE SERVICE DE LA TELESURVEILLANCE DES CASINOS

Créé en 1973 à l'initiative de la Direction de la Société des Bains de Mer (SBM), le Service de la Télésurveillance est aujourd'hui un outil incontournable pour régler toutes sortes de problèmes liés à l'exploitation des jeux dans les casinos de la Principauté. Moderne et performant, ce Service est placé sous l'autorité conjointe de la Direction Générale des Jeux de la SBM et du Service de Contrôle des Jeux (SCJ).



1 Le Service dispose de 3 postes de contrôle distincts (Sun Casino et MC Bay / Café de Paris / Casino de Monte-Carlo) où sont installés les écrans de surveillance. Il a, entre autres, la charge de la couverture vidéo de l'ensemble des jeux (tables et appareils automatiques) exploités dans les casinos monégasques afin de veiller à leur régularité, à la bonne application des procédures de travail, mais également de procéder au règlement de litiges aux tables, soit de sa propre initiative, soit sur réquisition d'un cadre jeux ou du SCJ.

2 Le Service de Télésurveillance est également en charge de :

- la surveillance des différentes caisses et changes, des entrées et du suivi quotidien des comptées (billets collectés aux tables de jeux et aux appareils automatiques) ;

- l'analyse et le suivi des parties en différé ou en temps réel ;
- la détection des comportements suspects ;
- la gestion de l'archivage des supports techniques avec notamment la copie des enregistrements destinés au SCJ et à la Police Judiciaire en cas de fraudes ou tricheries.

3 Le SCJ peut solliciter le Service de la Télésurveillance dans 2 domaines :

- dans le cadre réglementaire et administratif afin de veiller à la bonne application des procédures de travail, au suivi des parties, pour des vérifications aux caisses et changes ou encore pour les entrées ;
- dans le domaine judiciaire en cas de vols, tricheries ou autres susceptibles de constituer des infractions pénales et ainsi faire l'objet de poursuites judiciaires.



4 Le Service de Télésurveillance est constitué d'un responsable placé directement sous l'autorité administrative du Directeur Général des Jeux et de 22 opérateurs dont 7 sont affectés au PC du Casino, 15 aux 2 autres PC Sun Casino / MC Bay et Café de Paris ouverts 24h/24. Ils travaillent par cycles, couvrant ainsi toutes les plages horaires de l'ouverture à la fermeture des salles de jeux. Ils assurent aussi la surveillance des comptées des boîtes à billets des tables de jeux et des appareils automatiques le matin.
De gauche à droite : Christian OLLIER, Chef du Service de Contrôle des Jeux, Christophe RICHEZ, Chef du Service de Télésurveillance et Didier GAUVRY, Inspecteur au Service de Contrôle des Jeux.



FINANCES REUNION DU GROUPE EGMONT

Du 31 janvier au 5 février, une session du Groupe Egmont se tenait en Principauté.

Créée en 1995, cette organisation internationale regroupe 151 cellules de renseignement financier (CRF), homologues du SICCFIN, dans le monde. Elle a pour objectif de renforcer la coopération entre ces cellules, de concevoir et diffuser des méthodes de travail com-

munes afin de faciliter les échanges d'information, et de répondre aux standards internationaux sur les meilleures pratiques pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

C'est la 2nde fois que la Principauté organise une réunion du Groupe EGMONT. Le SICCFIN en est membre depuis 1995. A l'époque, cet organisme ne comptait

que 51 pays membres. L'accroissement considérable du nombre de ces membres s'explique par la reconnaissance internationale de l'utilité et de la qualité des travaux qui y sont menés par de nombreux organismes gouvernementaux de tout 1^{er} plan, comme le GAFI et les GAFI régionaux, dont le Comité MONEYVAL auquel participe Monaco, l'OCDE, la Banque Mondiale, le FMI ou encore le G20.

La session monégasque a réuni 102 pays et plus de 300 participants membres de Cellules de Renseignements Financiers. Elle a été marquée par la création de nouveaux groupes de travail et, pour tenir compte des derniers événements en France et dans le monde, une priorisation des travaux sur le financement du terrorisme, le renforcement des pouvoirs des CRF et les moyens à mettre en œuvre pour faire tomber les obstacles aux échanges d'information.



Aux côtés de S.A.S. le Prince Souverain : Jean CASTELLINI, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie, Marie-Pascale BOISSON, Directeur du SICCFIN, Sergio ESPINOSA, Président du Groupe Egmont et Kevin STEPHENSON, Secrétaire Général du Groupe Egmont.

Présent à la session d'ouverture, S.A.S. le Prince Souverain a souligné devant l'assistance « l'implication de la Principauté en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme à un moment où les défis qui s'y attachent sont sans précédents ».

TOURISME

« SO FAST » : LA LETTRE D'INFORMATION DE LA DTC



Guy ANTOGNELLI, Adjoint au Directeur du Tourisme et des Congrès, et Marie-Laure MARQUET, Administrateur, présentent la dernière édition de « So FAST » (absente de la photo : Sophie PONCET, Secrétaire-Sténodactylographe).

Le Service Statistiques Etudes et Prospective de la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) édite plusieurs fois par an la newsletter « So FAST » : une publication destinée, entre autres, à tous les acteurs du tourisme monégasque.

2012 : le Service des Statistiques de la DTC devient le Service Statistiques Etudes et Prospective. Ses traditionnelles missions de collecte et de traitement des données statistiques issues des opérateurs touristiques en Principauté s'enrichissent alors d'une veille concurrentielle et stratégique dont les enseignements sont d'abord utilisés en interne : « En concertation avec notre Directeur, Guillaume ROSE, nous nous sommes rapidement rendus compte qu'il était intéressant de partager ces informations avec nos partenaires », expose Guy ANTOGNELLI, Adjoint au Directeur du Tourisme et des Congrès.

La lettre électronique « So FAST » (Strategic Foresight and Surveys on Tourism) était née : véritable synthèse de l'ensemble de l'actualité touristique concernant ou pouvant impliquer Monaco.

« Grâce notamment à une importante veille quotidienne sur Internet et à l'abonnement à de nombreuses newsletters, nous sélectionnons entre une trentaine et une cinquantaine d'informations, que nous accompagnons d'un texte court en résumant les grands axes accompagné d'un lien vers sa source, à savoir généralement un article ou un service en ligne », détaillent Marie-Laure MARQUET, Administrateur au Service Statistiques Etudes et Prospective, et Sophie PONCET, Secrétaire-Sténodactylographe, toutes 2 en charge de la rédaction de « So FAST ».

« Réalisée 6 fois par an en version française et anglaise, cette lettre est envoyée à plusieurs centaines d'abonnés, parmi lesquels tous les acteurs du tou-

risme à Monaco et à l'étranger - hôteliers, restaurateurs, agents de voyage, organisateurs de congrès, autocaristes, offices de tourisme ou encore bureaux de représentation à l'étranger - et tous les Services du Gouvernement Princier. Elle n'a pas d'application marketing immédiate mais un objectif d'observation des grandes tendances pouvant mener à des réflexions sur le marché. Il s'agit d'un outil efficace pour acquérir une large culture générale touristique et des sources d'approfondissement », ajoute Guy ANTOGNELLI.

DES RETOURS « POSITIFS »

« So FAST » bénéficie d'une mise en page claire (effectuée par le Service Editions-Documentation de la DTC - Yvon BCEUF, Responsable du Service, et Delphine TRONQUOY, Collaboratrice), « avec des rubriques,

des photographies et des infographies qui rendent la lecture attrayante et confortable », font valoir ses rédactrices. « La maquette est également évolutive, ce qui permet une amélioration constante. Quant au format, oscillant entre 4 et 6 pages, il sait conserver l'attention du lecteur. »

Des atouts tant sur le fond que sur la forme qui rendent cette publication vivante et appréciée : « Depuis la 1^{ère} édition, les demandes d'abonnement sont régulières. Et les Services de l'Administration nous transmettent souvent des renseignements utiles. En interne comme en externe, « So FAST » est un véritable outil collaboratif », conclut M. ANTOGNELLI.

Pour vous abonner, il vous suffit d'en faire la demande à l'une des adresses suivantes : mmarquet@gouv.mc ou sponcet@gouv.mc.



Diffusée par courrier électronique, la lettre d'information « So FAST » permet notamment aux professionnels du tourisme monégasque de découvrir des problématiques portant sur des domaines autres que le leur.

OETP

LES MISES EN VENTE DES TIMBRES-POSTE

En février, l'OETP a procédé à la mise en vente des 5 timbres suivants :

LA MISE EN VENTE DU 3 FEVRIER

Jeux Olympiques de la Jeunesse d'Hiver de 2016

Les 11^{es} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'Hiver se sont déroulés du 12 au 21 février à Lillehammer. Plus de 1100 athlètes âgés de 15 à 18 ans, originaires de près de 70 pays, étaient attendus pour participer aux manifestations sportives, éducatives et culturelles proposées durant cette édition. La Principauté de Monaco a présenté un athlète en ski alpin.

Conception : David MARASKIN

Monte-Carlo Rolex Masters

Organisé par la SMETT (Société Monégasque pour l'Exploitation du Tournoi de Tennis), le Monte-Carlo Rolex Masters est le 1^{er} tournoi européen de la prestigieuse catégorie des ATP World Tour Masters 1000. Les meilleurs joueurs du monde s'affrontent dans le cadre légendaire du Monte-Carlo Country Club du 9 au 17 avril.

Conception : Andrew DAVIDSON



LA MISE EN VENTE DU 5 FEVRIER

La Roseraie Princesse Grace

Après d'importants travaux de rénovation et de réaménagement en 2014, la roseraie Princesse Grace a obtenu le label « Espace végétal écologique » en 2015. Elle a également reçu l'« Award of Garden Excellence 2015 », décerné à l'unanimité par la Fédération Mondiale des Sociétés de Roses, lors du 17^e Congrès Mondial des Sociétés de Roses qui s'est tenu à Lyon en 2015. Parmi les 500 participants, la roseraie Princesse Grace s'est distinguée par son originalité, le nombre de rosiers, les variétés de roses, la qualité de son entretien et l'attrait du public.

Conception : Marie-Christine et Bernard ALUNNI

Exposition Canine Internationale

Organisée par la Société Canine de Monaco sous la présidence de la Baronne Elizabeth-Ann DE MASSY, la prochaine Exposition canine internationale se déroulera les 7 et 8 mai. Le timbre représente un Epagneul nain continental papillon.

Conception : Société Canine de Monaco

Les Espèces Patrimoniales : Le Corb

Mesurant entre 30 et 40 cm, le Corb - Sciaena umbra - est un poisson plutôt nocturne que l'on peut parfois rencontrer en journée parmi les herbiers, sur les fonds rocheux, à proximité de grottes ou de larges anfractuosités dans lesquelles il s'abrite. Il vit en petits groupes et chasse la nuit poissons, crustacés ou mollusques de petite taille. Quasiment en voie de disparition, un décret de 2013 interdit toute forme de pêche au large des régions PACA et Languedoc-Roussillon.

Conception : François GUIOL

L'ACTU EN IMAGE

SOIREE MONACO PRIVATE LABEL A MEXICO

Aldolfo AUTREY, Consul Honoraire de Monaco à Mexico, a récemment reçu plus de 70 détenteurs de la carte « Monaco Private Label » (MPL) en sa résidence de Mexico.

A cette occasion, Michel BOUQUIER, Conseiller Technique au Département des Finances et de l'Economie, a présenté les attraits de la Principauté et les nombreux avantages exclusifs de la carte MPL, dont près de 150 familles mexicaines sont désormais titulaires.

Cette manifestation fait suite à 5 événements MPL (3 à Mexico City, 1 à Guadalajara et 1 à Monterrey) au cours des 4 dernières années.



EMPLOI LA FORMATION EN ALTERNANCE UNE NOUVELLE FOIS PLEBISCITEE

Le 24 février se tenaient le 5^e Forum de la Formation en Alternance et la 10^e Rencontre des Métiers de la Banque, à l'Auditorium Rainier III. Organisées par le Service de l'Emploi et la Cellule Emploi Jeunes, sous l'égide du Département des Affaires Sociales et de la Santé, ces rencontres ont conquis un public toujours plus nombreux année après année. Un plébiscite que le JDA vous retranscrit dans ce reportage en images.



1

1 Un objectif pour le Service de l'Emploi : développer la formation en alternance en Principauté en informant et sensibilisant les jeunes au contrat d'apprentissage. Il s'agit aussi de faciliter leurs démarches, leur inscription auprès des écoles et centres de formation de la région et surtout de leur offrir un contact direct avec les différents professionnels de l'enseignement et du marché du travail.

2 L'an dernier, près de 400 jeunes avaient répondu à l'invitation du Service de l'Emploi. A l'image du succès constant des derniers rendez-vous, l'édition 2016 a enregistré la présence de 76 enseignes (écoles de la région, entreprises, banques et sociétés de gestion monégasques) et 500 jeunes visiteurs. Un record !

3 A l'issue de cette journée, S.A.S. le Prince Souverain et Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, ont décerné les Trophées de l'Apprentissage à 3 apprentis aux parcours exemplaires, tant au niveau scolaire que professionnel.

4 Sophie VINCENT, Directeur Adjoint au sein de la Direction du Travail, était en charge de l'événement. Lors de son discours de clôture, en présence de S.A.S. le Prince Souverain et des Conseillers de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé et pour les Finances et l'Economie, Mme VINCENT a rappelé : « Le Forum s'inscrit dans nos actions visant à consolider le travail de développement effectué depuis plusieurs années par le Service de l'Emploi en renforçant son indispensable lien avec l'entreprise. Les relations et la collaboration entre nos équipes et les acteurs économiques monégasques s'en trouvent ainsi renforcées, dans un réel esprit de partenariat, afin de parvenir à une meilleure adéquation de l'offre et de la demande, nécessaire pour une progression harmonieuse de notre économie et de ses compétences ».

5 Le Service de l'Emploi, à l'origine de cette initiative, inscrit cette démarche dans la continuité des actions soutenues par le Gouvernement Princier afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Nous dresserons un bilan de cette édition anniversaire, avec Sophie VINCENT, lors du prochain numéro.



2



4



3



5

CHPG UN NOUVEAU POLE DE CONSULTATIONS AUX TAMARIS

Le 1^{er} février, le Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG) transférait une partie de ses consultations externes dans un pôle dédié au sein du bloc C des Tamaris. Le JDA vous informe sur cette opération qui intervient dans le cadre du chantier du Nouveau CHPG.

Ayant à cœur de maintenir sa politique d'excellence des soins, le Gouvernement Princier continue de soutenir l'investissement du Centre Hospitalier Princesse Grace en faveur de l'accueil et de la qualité de prise en charge de ses patients.



A ce titre, l'établissement dispose de nouvelles surfaces pour regrouper, dans un lieu unique et moderne, une grande partie de ses services de consultations externes.

Ainsi, sont désormais localisées, dans le bloc C des Tamaris, les consultations externes d'Ophtalmologie, de Pédiatrie, d'Anesthésie, de Rhumatologie, de Dermatologie, d'Endocrinologie, de Gynécologie-Obstétrique ainsi que le Centre de Lutte contre la Douleur. Ici, le nouveau pôle de consultations étage par étage.

Pour plus de simplicité, nous vous proposons un plan des lieux. Les patients peuvent bénéficier de ce nouveau pôle de consultations, situé face au CHPG et accessible par une passerelle piétonne le reliant à l'esplanade de l'hôpital ainsi que par une entrée située au pied du bâtiment des Tamaris sur l'avenue Pasteur, à proximité immédiate du parking visiteurs.



Le 16 février, S.A.S. le Prince Souverain inaugurerait le pôle de consultations externes aux Tamaris. A cette occasion, il a visité les salles de consultation du 5^e étage, ainsi que la nouvelle unité de bilans qui a ouvert ses portes début mars.

Par ailleurs, le Docteur Gilles CHIRONI, spécialiste monégasque qui dirigeait jusqu'à présent l'unité de bilans de l'hôpital Georges Pompidou à Paris, est désormais en charge de cette nouvelle structure.

Lors de cette inauguration, S.A.S. le Prince Souverain était guidé par le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, Stéphane VALERI, le Directeur du CHPG, Patrick BINI, et le Directeur des Travaux Publics, Olivier LAVAGNA.

A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES...

L'IFSI : UNE ECOLE PERFORMANTE, HUMANISTE ET NOVATRICE



L'IFSI peut compter sur une équipe pédagogique qualifiée et passionnée. De gauche à droite : Jean-Claude MAITRUGUE, Cadre de Santé Formateur ; Hervé COGNIER, Documentaliste ; Isabelle CUTRI, Cadre de Santé Formateur ; Véronique CAUCHOIX, Cadre de Santé Formateur ; Monique LE DU, Directeur de l'IFSI ; Josette PIAZZA-FILIPPI, Cadre de Santé Formateur ; Laurence MARTIN, Secrétaire ; Isabelle CHRISTEN, Cadre de Santé Formateur ; Sylviane HAECKLER, Cadre de Santé Formateur ; Joseph MONTESANO, Adjoint des Cadres Administratifs.

Fort de plus de 85 années d'expérience, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) cultive un enseignement de qualité et des valeurs qui ont construit sa réputation tout en consacrant une large place aux innovations pédagogiques. Présentation des particularités et projets d'un établissement qui vise l'excellence.

Mettre l'étudiant au centre de la formation : une véritable préoccupation pour l'IFSI, école installée au cœur du Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG). « Pour ce faire, notre Institut se limite à un effectif restreint de 30 étudiants par promotion et observe un confortable ratio par rapport au nombre de Cadres Formateurs. De cette manière, il est réellement en mesure d'assurer un accompagnement personnalisé »,

expose Monique LE DU, Directeur de l'IFSI depuis 2009.

Les Cadres Formateurs, justement, bénéficient d'une formation continue performante et participent régulièrement à des échanges de pratiques professionnelles avec leurs homologues des IFSI de la région PACA. « L'appartenance au CHPG, qui offre de belles opportunités de stages pour les étudiants et assoit une culture commune, constitue par ailleurs un avantage certain », poursuit le Directeur.

Autre priorité pour l'IFSI : « L'enseignement de valeurs portées depuis sa création et indispensables à tout infirmier compétent, à savoir l'engagement, la rigueur, l'humanité et l'empathie, le respect de soi et des autres ».

INNOVER EN PERMANENCE

Afin de s'adapter à l'évolution de la formation en soins

infirmiers, l'IFSI est également constamment à la recherche d'idées nouvelles. Parmi elles, les échanges européens, inscrits dans le projet pédagogique : « Un partenariat est établi avec les IFSI français de Sarreguemines et de Rouffach, ainsi qu'avec l'Institut Supérieur d'Enseignement Infirmier de Bruxelles. Et dans la continuité de l'introduction, depuis 2009, de l'anglais médical comme

Unité d'Enseignement obligatoire, nous souhaitons mettre en place un programme d'échanges d'étudiants avec The Florence Nightingale School of Nursing and Midwifery, prestigieuse école londonienne ».

Lorsque les conditions sécuritaires seront de nouveau réunies, les étudiants pourront en outre reprendre leurs stages en Afrique : « Menées ces dernières années au Mali puis au Togo sous l'égide du Gouvernement Princier, ces missions devenues aujourd'hui trop risquées ont permis à nos étudiants de s'engager dans de très instructifs projets humanitaires ».

Monique LE DU espère enfin pouvoir rouvrir la filière de formation au métier d'aide-soignant, suspendue depuis 2000 : « Selon moi indissociable de la formation en soins infirmiers, sa reprise fait actuellement l'objet d'une réflexion ».

Près de 90 ans d'histoire

Dans les années 1920, la Sœur de Nalèche, Mère Supérieure de l'Hôpital Prince Albert (fondé en 1902 et rebaptisé Centre Hospitalier Princesse Grace en 1958) et créatrice de l'école française d'infirmiers de Saint-Germain-en-Laye, rencontra la Princesse Charlotte, elle-même devenue infirmière lors d'une formation sanitaire créée à Monaco pour les blessés des armées alliées de la 1^{ère} Guerre mondiale. Elles se lancèrent alors dans un projet de fondation d'école d'infirmiers monégasque qui fut concrétisé, en 1929, par le Prince Louis II. Depuis, l'IFSI de Monaco a formé plus de 2000 professionnels. En 2012, S.A.R. la Princesse de Hanovre lui a fait l'honneur de devenir sa Marraine.

PERSONNES HANDICAPEES EDITION DU FASCICULE « VOS DROITS »

A l'occasion de la 4^e Rencontre du Handicap, organisée le 3 décembre sous l'égide du Département des Affaires Sociales et de la Santé, le Haut-Commissariat à la Protection des Droits, des Libertés et à la Médiation et le Gouvernement Princier se sont associés pour éditer la brochure « Personnes Handicapées : Vos Droits ».

Disponible depuis janvier dans différents lieux accueillant du public (Services administratifs et municipaux, établissements de soins, cabinets médicaux, associations...), ce fascicule est destiné à informer les personnes en situation de handicap sur leurs droits et les façons de les exercer.

Qu'il s'agisse d'emploi, de logement, de santé, de mobilité, d'aides financières, de scolarité ou encore de lutte contre la discrimination, tous les renseignements sont fournis (conditions à remplir, organismes à contacter, démarches à effectuer...). Ce dépliant est gracieusement distribué, sur demande, par le Haut-Commissariat et téléchargeable sur son site : hautcommissariat.mc.



DASO/DASA 2 JOURS DE SEMINAIRE POUR SOUDER LES EQUIPES

A l'initiative de Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, des journées

de séminaire ont été organisées pour assurer l'accompagnement des équipes dans la mise en place des 2 nouvelles

Directions créées en janvier (voir JDA n°72). Réparties sur 2 jours, ces journées de séminaire s'inscrivaient dans un accompagnement

de qualité offert aux différentes équipes dans une phase importante de changement. Ces journées étaient articulées en 2 temps forts :



Après les discours d'ouverture et d'accueil prononcés par Stéphane VALERI et les Directeurs des 2 Services, les matinées réunissaient l'ensemble des personnels. Différents ateliers ont permis à chacun d'exprimer sa perception de la nouvelle organisation mais aussi les inquiétudes liées à ce changement.



Les après-midis étaient dédiés aux cadres qui constituent ces nouvelles Directions. Des groupes de réflexion et d'autres ateliers ont permis d'identifier les avantages de la réorganisation mais aussi les perturbations qu'elle pouvait engendrer. Ces séminaires auront, sans nul doute, contribué significativement au développement d'une identité forte et d'un esprit d'équipe dans ces 2 nouveaux Services.

A NOTER NOUVEAU PROCÉDE POUR LES ENVOIS DU SPME

Dans le cadre de la modernisation du service rendu à ses usagers, le Service des Prestations Médicales de l'Etat adressera à partir du 1^{er} avril au domicile principal de ses assurés en activité (y compris les suppléants), et non plus à leur adresse professionnelle tel que c'est le cas actuellement, les documents suivants :

- les « fiches de décompte de prestations médicales » ;
 - les « relevés des prestations médicales payées à un tiers ».
- Cette disposition simplifiera la réception de ces documents par les intéressés, notamment en cas de congés administratifs annuels, d'arrêt de travail pour raisons médicales ou de fin de suppléance.

TRANSPORTS

LA CAM VA METTRE EN SERVICE 7 NOUVEAUX BUS HYBRIDES



Parmi les innovations, des portes de type tramway, dont l'ouverture est commandée par le client, facilitant l'accès à bord et un affichage latéral de la destination améliorant la visibilité.

Soucieuse de renouveler régulièrement son parc afin d'offrir un service de qualité à ses clients, la Compagnie des Autobus de Monaco (CAM) va prochainement se doter de 7 nouveaux bus. Leurs particularités : un nouveau moteur plus écologique, une accessibilité accrue pour les personnes à mobilité réduite et un design modernisé.

L'utilisation de Diester 30 % (composé à 30 % de biodiesel et à 70 % de protodiesel) permettait déjà

à l'ensemble des autobus du réseau monégasque de réduire les émissions polluantes de 23 %. Grâce à ce biocarburant associé à une nouvelle motorisation hybride (moteur 4 cylindres Euro 6), les 7 nouveaux bus que la CAM mettra en service dans le courant du 1^{er} trimestre permettront une réduction de 45 % des émissions fossiles, sans parler des économies d'énergie réalisées.

« Dérivés d'un modèle en circulation depuis 2014, ces véhicules sont en mesure de rouler en mode totalement électrique sur le faux plat et



A l'intérieur, le vert est la couleur dominante, évoquant les qualités environnementales de ces nouveaux bus.

dans les descentes », détaille Séverine CANIS-FROIDEFOND, Directeur de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM). Un système « Stop & Go » (ou de mise en veille) évite également le rejet de gaz d'échappement lors des arrêts.

UN ACCES HANDICAPES FACILITÉ

Conformément aux recommandations européennes, ces nouveaux bus pourront également accueillir plus aisément les personnes à mobilité réduite grâce à une plate-forme médiane dotée de 2 emplacements pour fauteuils (ou poussettes) et 4 assises relevables, et 6 sièges sans estrade plus pratiques. « Sans compter que la traction électrique offrira un meilleur confort pour les voyageurs lors des trajets, avec des accélérations plus douces et sans à-coups », précise Mme CANIS-FROIDEFOND, ajoutant que « l'ensemble du parc sera désormais accessible aux personnes à mobilité réduite et en fauteuil roulant ».

Côté design, l'extérieur adopte un aspect plus moderne à l'aide de nouveaux acrotères sur le toit, de couvre-roues et de décorations reprenant le style de l'application mobile « Monaco Bus ». A l'intérieur, des parements éclaircis et une ambiance alliant le vert anis, le blanc et le gris rendent l'habitabilité plus agréable.

Ces nouveaux véhicules hybrides circuleront sur les lignes 1, 2, 4 et 6. Ils remplaceront peu à peu les anciens bus qui, eux, seront alors revendus à des pays étrangers ou des institutions, leur bon entretien général le permettant.

La CAM en chiffres

- 90 chauffeurs ;
- 45 véhicules ;
- Plus de 7 millions de trajets par an ;
- Environ 1,2 million de km parcourus par an.

Présentation à S.A.S. le Prince Souverain

L'un de ces nouveaux autobus hybrides a été présenté le 9 février à S.A.S. le Prince Souverain en présence, notamment, de Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, de Jean-Joseph PASTOR, Président du Conseil d'Administration de la CAM, de Roland de RECHNIEWSKI, Directeur de la CAM, de représentants du constructeur, la société VAN HOOL, et du designer intérieur et extérieur.



NOMINATION FLORENCE LARINI-NEGRI, CHARGÉ DE MISSION



Après son cursus universitaire, Florence LARINI-NEGRI intègre l'Administration par le biais de la Formation Supérieure d'Administrateur.

A l'issue, elle rejoint le Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Envi-

ronnement et de l'Urbanisme (DEEU) en qualité d'Administrateur.

Florence LARINI-NEGRI intègre par la suite le Conseil National puis la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique.

Depuis quelques semaines, elle est de nouveau en poste au DEEU en tant que Chargé de Mission.

L'équipe du JDA lui adresse toutes ses félicitations et lui souhaite tous ses vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

DOSSIER

LES ENGAGEMENTS DE MONACO POUR LA PRESERVATION DES « ALPES DE LA MEDITERRANEE »

Signataires d'une Convention cadre de partenariat avec les Parcs du Mercantour et Alpi Marittime, le Gouvernement Princier et la Fondation Prince Albert II soutiennent activement la candidature de cet espace naturel pour une inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Un projet ambitieux qui accompagne une politique en faveur de la sauvegarde d'un territoire unique aux portes de Monaco.



Valérie DAVENET, Directeur de l'Environnement, suit le dossier de la Convention cadre pour le Gouvernement Princier.

Améliorer la connaissance et la compréhension de la biodiversité, promouvoir une gestion exemplaire (notamment en matière de tourisme durable) et partager les expériences au niveau international : tels sont les objectifs de la Convention cadre de partenariat signée en 2008 entre le Parc national français du Mercantour, son voisin italien le « Parco naturale delle Alpi Marittime », le Gouvernement Princier et la Fondation Prince Albert II. Mission accomplie : des projets audacieux ont depuis été mis en œuvre, dont la préparation de la candidature de cet espace

montagneux au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ce partenariat, qui a déjà bénéficié d'une dotation de 1.015.000 € de la part du Gouvernement Princier et de la Fondation Prince Albert II, a de surcroît été prorogé le 6 juin 2015 pour 3 années supplémentaires.

INSCRIPTION A L'UNESCO

Parmi ses projets, la Convention cadre ambi-

tionne le classement au Patrimoine mondial de l'UNESCO d'un grand territoire transfrontalier dénommé « Les Alpes de la Méditerranée ». Comprenant le Parc national du Mercantour et le Parco Alpi Marittime, qui s'unirent en 2013 pour former le 1^{er} Parc naturel européen (GECT : Groupement Européen de Coopération Territoriale), ainsi que le Parco Alpi Liguri, le Parco du Marguareis, la Provincia Imperia et l'aire protégée du jardin

botanique Hanbury en Italie, celui-ci fait l'objet d'une démarche inédite.

« Le socle de ce projet, c'est l'originalité géologique du site, véritable témoin d'une époque ancienne. Des mouvements tectoniques complexes expliquent en effet sa grande diversité paysagère, mais aussi la multiplicité des espèces animales et végétales qu'il abrite et qui en fait l'un des 'points chauds' de biodiversité de la planète », précise



Grâce notamment au soutien de la Principauté et de la Fondation Prince Albert II, le Parc national du Mercantour pourrait bientôt faire partie d'un espace naturel inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ici, le très accueillant lac de Trécolpas photographié par Franck GUIGO/PNM.

Pourquoi cette implication de Monaco ?

« Si le Parco Alpi Marittime et le Parc national du Mercantour sont jumelés depuis 1987, les liens entre ce dernier et Monaco sont encore plus anciens : le Prince Rainier III avait pris l'initiative de créer l'association des 'Amis du Parc du Mercantour' quelques années avant sa création, en 1979. Depuis, la Principauté n'a cessé de suivre et, au besoin, de soutenir son développement », explique Valérie DAVENET. « Or la protection d'un tel espace a permis de délimiter une zone refuge pour de nombreuses espèces

de la faune et de la flore et de mettre en avant un héritage culturel de 1^{er} ordre au travers de l'étude des gravures de la Vallée des Merveilles. Sans oublier qu'elle a assuré un développement économique raisonné, maintenant ainsi des populations qui entretiennent les paysages et garantissent l'accueil des touristes en quête de nature et de tranquillité. Aussi, aux portes de la Principauté, les amoureux de la nature peuvent découvrir un environnement riche et préservé. »

Valérie DAVENET, Directeur de l'Environnement. « Son inscription au Patrimoine mondial serait une reconnaissance de ce caractère exceptionnel et un moyen d'assurer une préservation sur le long terme. En 2015, la candidature a avancé à grands pas. Il reste toutefois de nombreuses étapes à franchir avant le dépôt du dossier à l'UNESCO, prévu pour 2017. »

Pour soutenir cette initiative, le Gouvernement et la Fondation ont déjà attribué au GECT une enveloppe de 72.000 €.

INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITE

Autre action conduite : la réalisation d'un inventaire systématique et généralisé du vivant (ATBI : All Taxa Biodiversity Inventory) au sein des Parcs du Mercantour et Alpi Marittime. Destiné à connaître et préserver davantage une biodiversité aujourd'hui menacée (notamment par le changement climatique), cet inventaire a mobilisé plus de 350 spécialistes, scientifiques, naturalistes et agents des parcs de plus de 10 pays européens sur

près de 2 500 km². Il a permis d'identifier quelque 12.000 espèces, dont certaines encore inconnues. A noter : la prorogation de la Convention cadre signée en juin prévoit la poursuite d'inventaires de certaines espèces.

Afin que les visiteurs puissent accéder à la nature et à sa connaissance sans la détruire, le refuge de Bayasse, dans les Alpes de Haute-Provence, a été aménagé en espace d'information, d'échanges et de tourisme respectueux. D'autres structures seront prochainement ouvertes dans la Vallée des Merveilles, dont voici un cliché réalisé par Philippe RICHAUD.



L'ACTU EN IMAGE

JEUN'ELEC

Le 5 février avait lieu la clôture de la 17^e édition de l'opération Jeun'Elec au Parking des Pêcheurs. Organisée chaque année par le Club des Véhicules Électriques de Monaco en collaboration avec la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et la Direction de l'Environnement, cette opération a pour objectif de sensibiliser les élèves de la Principauté à la problématique de la pollution liée au transport routier urbain.

Les semaines précédentes, les enfants abordent en effet le sujet lors des cours de physique-chimie de 4^e dans les collèges Charles III et FANB. Puis la journée des essais des véhicules électriques, apogée de cette manifestation, permet aux collégiens d'essayer différents modes de transports peu polluants (vélo, scooter...) tout en participant à un atelier sur la sécurité routière animé par la Direction de la Sécurité Publique.

Les collégiens concourant, dans le cadre de Jeun'Elec, au « slogo », concours visant à imaginer un slogan et à dessiner un logo favorisant l'usage du véhicule électrique, se verront récompensés lors d'une remise de prix au printemps.



A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES LA DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Créée en 2007, la Direction des Affaires Internationales (DAI) est chargée de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de la Principauté en matière de relations extérieures. Une mission essentielle qui contribue au rayonnement de Monaco dans le monde et chère au Gouvernement Princier.



De gauche à droite : Céline VAN KLAVEREN-IMPAGLIAZZO, Secrétaire des Relations Extérieures ; Justine AMBROSINI, Chef de Division ; Chloé PETRUCELLI, Secrétaire des Relations Extérieures ; Elodie FONTANA, Secrétaire-Sténodactylographe ; Alexis POYET, Secrétaire des Relations Extérieures ; Elisabeth LANTERI-MINET, Directeur ; Tidiani COUMA, Secrétaire des Relations Extérieures ; Damira BOTTIN, Attaché Principal ; Jennifer LAMBERTI, Suppléante ; Anaïs KEMBLINSKY-FANJAT, Secrétaire des Relations Extérieures.

Placée sous la tutelle du Département des Relations Extérieures et de la Coopération (avec la Direction de la Coopération Internationale - DCI - et la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires - DDC), la DAI assure 2 axes majeurs dans l'élaboration de la politique extérieure du Gouvernement Princier : le positionnement de Monaco au sein des Organisations internationales et le suivi d'une partie de ses relations bilatérales.

« Concernant le premier, il s'agit de participer à la définition des orientations

stratégiques et au discours de la Principauté au sein des Organisations internationales », précise Elisabeth LANTERI-MINET, Directeur. « Quant au second, ma Direction assure le suivi des principales relations bilatérales avec la France et l'Italie. »

Plus précisément, la DAI se charge :

- d'étudier et de suivre les traités, conventions et accords internationaux auxquels la Principauté est partie ou envisage de le devenir ;

- d'exercer les fonctions de dépositaires de certains accords internationaux ;
- de gérer les demandes d'adhésion de la Principauté aux Organisations internationales et leur suivi ;
- d'attribuer les contributions financières, statutaires ou volontaires de la Principauté aux dites Organisations ;
- de préparer et de suivre les réunions internationales auxquelles la Principauté participe, ainsi que de proposer les suites qui pourraient être données.

Pour ce faire, cette Direction peut compter sur une « équipe jeune et dynamique souvent en déplacement et sans cesse en quête d'amélioration », indique le Directeur. Cette dernière est assistée d'un Chef de Division, de 5 Secrétaires des Relations Extérieures, d'un Attaché Principal notamment chargé des questions budgétaires, et de 2 Secrétaires-Sténodactylographes.

Afin de mener plus efficacement leurs missions, les Secrétaires des Relations Extérieures sont répartis en 3 pôles de compétences thématiques, en constant développement :

- le « pôle Droits de l'Homme et questions connexes », qui représente un engagement historique de la Principauté ;
- le « pôle Environnement » (droit de la mer, changement climatique, développement durable, biodiversité), qui agit en faveur d'une cause particulièrement importante pour le Gouvernement et S.A.S. le Prince Souverain ;
- le « pôle Relations Bilatérales et Affaires Economiques », qui assure notamment le suivi des relations avec les 2 puissances voisines.



S.A.S. le Prince Souverain entouré des participants à la réunion d'experts internationaux sur « L'Antarctique et le Plan stratégique pour la biodiversité ».

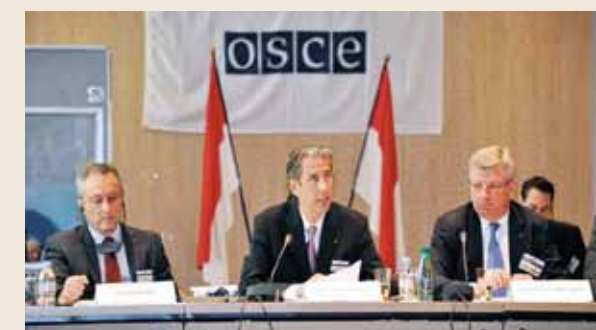
Retour sur les travaux marquants en 2015

- Avril : clôture du Dialogue post-suivi avec le Conseil de l'Europe ;
- 1^{er} et 2 juin : Conférence conjointe OSCE/ONU/DCI/INTERPOL ;
- 8 au 10 juin : réunion d'experts internationaux relative à « L'Antarctique et le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 : L'évaluation de Monaco » ;
- 25 septembre : adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD) par les Nations Unies ;
- 30 septembre : Débat général de la 70^e Assemblée Générale des Nations Unies ;
- 30 novembre au 11 décembre : 21^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Paris (COP 21).

Les grands rendez-vous de l'année 2016

Cette année, les 3 pôles de la DAI seront mobilisés sur des actions et événements majeurs, dont :

- la Conférence de lancement de la prochaine Stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant, à Sofia - 5 et 6 avril ;
- les réunions du Comité préparatoire sur la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, à New-York - 28 mars au 8 avril et 29 août au 13 septembre ;
- le 6^e Congrès mondial contre la peine de mort, à Oslo - 21 au 23 juin ;
- la Conférence mondiale sur les espèces sauvages (CoP17 de la CITES), à Johannesburg - 24 septembre au 5 octobre ;
- la 71^e Assemblée Générale des Nations Unies, à New-York - à partir du 13 septembre ;
- l'accueil de la 3^e Conférence de Haut niveau des petits Etats d'Europe membres de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), dans le cadre du programme Santé 2020 - 11 et 12 octobre ;
- la 22^e Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, à Marrakech - 7 au 18 novembre ;
- la 6^e réunion des Parties à l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS), et la célébration du 20^e anniversaire de l'Accord - 22 au 25 novembre ;
- le Sommet de la Francophonie, à Antananarivo - 26 et 27 novembre ;
- la 13^e Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), à Cancun - 4 au 17 décembre ;
- le Conseil ministériel de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), à Hambourg - 8 et 9 décembre ;
- le 40^e anniversaire de l'Accord relatif à la protection de l'environnement marin et côtier d'une zone de la mer Méditerranée (Accord RAMOGE).



Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, lors de la Conférence conjointe OSCE/ONU/DCI/INTERPOL.

L'ACTU DES AMBASSADES REMISE DES LETTRES DE CREANCE AUPRES DE L'ONU ET L'OTICE

Le mois dernier, S.E. Mme Isabelle BERRO-AMADEI s'est rendue à Vienne (Autriche) afin de remettre ses Lettres de Créances auprès de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONU DI) et auprès de l'Organisation du Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires (OTICE).



Lors de cette rencontre avec Li YOUNG (gauche), l'Ambassadeur a également rappelé la participation, en 2012, de Kande K. YUMKELLA, alors Directeur Général de l'ONU DI, au « Forum Euro-Méditerranéen sur l'efficacité énergétique » organisé, en Principauté, par la Fondation Prince Albert II.

Le 9 février, à Vienne (Autriche), S.E. Mme Isabelle BERRO-AMADEI a présenté à Li YOUNG, Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONU DI), les lettres de créance l'accréditant, auprès de cette Organisation, en qualité de Représentant Permanent de la Principauté de Monaco.

Lors de l'entretien privé avec Li YOUNG, l'Ambassadeur a souligné les convergences existantes entre les objectifs de l'ONU DI (réduction de la pauvreté, mondialisation inclusive et

sauvegarde de l'environnement) et les priorités de la Principauté de Monaco.

C'est dans ce contexte que la Principauté a soutenu le projet de l'ONU DI, élaboré dans le cadre du programme de « réduction de la pauvreté grâce au développement d'activités productives », visant à créer et à développer des entreprises dans la région de Gafsa (Tunisie).

Le lendemain, toujours à Vienne, S.E. Mme Isabelle BERRO-AMADEI, Représentant Permanent de la Principauté de Monaco auprès

de l'Organisation du Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires (OTICE), a remis ses lettres de créance au Secrétaire Exécutif de cette Organisation, Lassina ZERBO.

Au cours d'un entretien privé, le Secrétaire Exécutif a chaleureusement remercié la Principauté pour son soutien et plus particulièrement pour ses contributions aux activités civiles et scientifiques de l'OTICE.

Les activités de cette Organisation concernent la détection et la collecte de données visant à permettre des vérifications dans certains domaines liés au nucléaire, mais également celles destinées à l'usage civil comme les données sismiques et hydroacoustiques.



Lors de son entretien avec le Secrétaire Exécutif, Lassina ZERBO, l'Ambassadeur a rappelé que la Principauté finance depuis 2011 des activités de formation et de renforcement des capacités en faveur de ressortissants d'Etats du continent africain.

COOPERATION INTERNATIONALE LE BILAN POSITIF DE MONACO COLLECTIF HUMANITAIRE

A l'initiative de la Direction de la Coopération Internationale, les partenaires du Monaco Collectif Humanitaire (associations, centres de soins, Croix-Rouge monégasque) ont récemment tenu leur réunion annuelle.

Lors de cette réunion, la Direction de la Coopération Internationale (DCI), qui pilote le projet, a souligné le caractère exceptionnel de l'année 2015 par la prise en charge de 44 enfants (16 de plus qu'en 2014).

Cette prise en charge a été rendue possible grâce aux centres de soins partenaires (le Centre Cardio-Thoracique de Monaco, le Centre Hospitalier Princesse Grace et l'Institut de Médecine et de Chirurgie Sportive), aux 2 structures bénévoles responsables de l'accueil chirurgical (Rencontres Africaines et la Croix-Rouge monégasque), et à l'association Aviation Sans Frontières.

L'occasion de rappeler que depuis le démarrage du projet, en 2008, 272 enfants provenant essentiellement du continent africain ont pu être opérés à Monaco de pathologies non prises en charge dans leur pays d'origine.



S.E. M. Philippe NARMINO, vice-président de la Croix-Rouge monégasque, en charge de la gestion des fonds du Collectif, a rappelé le montant des donations pour l'année 2015, qui s'élève à plus de 440.000 €, et a souligné que LL.AA.SS. le Prince et la Princesse de Monaco en sont les 1^{ers} donateurs.



Lors de cette assemblée annuelle, le soutien du footballeur Olivier GIROUD, Ambassadeur du Monaco Collectif Humanitaire, a été rappelé, notamment son implication dans la campagne de crowdfunding #SaveNato organisée en décembre 2015 et relayée sur les réseaux sociaux.

Site du Monaco Collectif Humanitaire : www.mch.mc

LE SAVIEZ-VOUS ? AUTORISATION DE VOYAGE ELECTRONIQUE POUR LE CANADA

A l'instar des Etats-Unis avec l'ESTA, le Canada s'apprête à mettre en place une autorisation de voyage électronique (AVE).

A compter du 15 mars 2016, les ressortissants des pays autres que les Etats-Unis, jusque-là dispensés de visas pour entrer au Canada (et notamment les ressortissants monégasques), devront se procurer une AVE avant de prendre un vol vers ce pays.

Pour cela, les voyageurs devront au préalable remplir le formulaire de demande officiel se trouvant sur le site du Gouvernement canadien : www.cic.gc.ca/francais/visiter/ave.asp



La validité de l'AVE sera pour un maximum de 5 ans et son coût est de 7 \$ canadiens. A noter que les passeports des voyageurs devront avoir une durée de validité de 6 mois après leur retour.



L'OEIL DES **PHOTOGRAPHES**

Chaque mois, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des plus beaux clichés de Charly GALLO et Manuel VITALI, et vous apporte ainsi un regard différent sur la Principauté. Dans ce numéro, nos photographes embarqués en hélicoptère vous offrent l'opportunité d'admirer Monaco du ciel.

